

Journal de SUD éducation 75

30 bis rue des Boulets

75011 Paris

Tél. : 01 44 64 72 61

Fax : 01 44 64 72 66

sudeducation75@wanadoo.fr

www.sudeducation75.org

éducation
SUD Paris

14 avril 2010

N° de CPPAP : 0314 S 06897 2 €

Abonnement : 20 €

Directrice de la publication :

Marie-Françoise LEFEBVRE

Hebdomadaire.

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal en cours.

MASTERISATION = PRÉCARISATION

La précarisation s'installe dans toutes les catégories de personnels travaillant dans les écoles et les établissements. Pour cela quoi de mieux que la contractualisation à tous les étages : depuis longtemps le personnel de service subit ce sort, les EVS-AVS les ont rejoint il y a quelques années. Peu de voix se sont élevées contre et cela se banalise sans (ou presque) combat. Depuis le début à Sud Éducation Paris nous dénonçons tout système précarisant l'emploi et nous exigeons la titularisation de tous sans condition.

A force de côtoyer sans trop contester le danger de la précarisation, de l'emploi modulable, l'État arrive à instaurer ce système à tous les niveaux, et même à faire accepter l'idée de mobilité des personnels et les licenciements. Aujourd'hui, c'est au tour des aspirants enseignants qui n'auront pas le concours, mais seront après cinq années d'études sans rémunération détenteurs d'un joli master 2, d'être employables de temps à autre et chômeurs le reste du temps.

En nous opposant aujourd'hui à la mise en place de la masterisation à la rentrée prochaine, ne nous trompons pas d'objectifs ! Il ne s'agit pas d'aménager avec le rectorat un dis-

positif afin de le rendre un peu moins insupportable pour les futurs enseignants, les collègues, les élèves.

Il ne s'agit pas d'accompagner le ministère dans la casse du service public d'éducation en adoucissant seulement les angles.

Il faut rappeler qu'au delà de l'affaire des postes bloqués au mouvement (dans le 1er degré comme dans le 2nd degré), la masterisation s'inscrit dans des logiques qu'il faut combattre :

Avant tout une logique à court terme essentiellement budgétaire. L'idée était maligne, rendre peu visible le non remplacement du départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux en supprimant l'année de formation rémunérée soit environ 14 000 postes. Le gouvernement a donc réussi à faire passer pour une modernisation de la formation sa suppression pure et simple ! Au delà de ce profit immédiat, la masterisation s'inscrit dans le démantèlement de la fonction publique et vise à instaurer la précarisation, la flexibilité des personnels et la dégradation des conditions de travail. Aujourd'hui des étudiants contractuels vont dans le cadre de stages remplacer des enseignants... Demain Chatel nous promet qu'ils remplaceront aussi les collègues malades, les congés de maternité, etc.

Combattre la masterisation, cela nous concerne tous ! Elle est une des pierres d'angle de la casse du service public d'éducation. Ne laissons pas les étudiants et les formateurs s'opposer seuls à la mise en place des réformes.

Sud éducation Paris appelle tous les enseignants à se mobiliser, à organiser des AG et des réunions avec les parents.

Refusons le dispositif, ne participons pas à la casse de la formation initiale, refusons d'être "compagnons", "tuteurs" ou quel qu'en soit le nom !

NON A LA MASTERISATION !

Pour vendre son projet, le gouvernement a appâté certains avec la promesse de la "revalorisation".

QUELLE REVALORISATION ?

Les nouveaux entrants commençant à l'échelon 3 toucheront 50 € mensuels de plus pendant 7 ans à l'exception des premiers mois à 150 €, puis ils rejoindront la grille indiciaire actuelle. Mais ils auront perdu une année de formation rémunérée, soit presque 18000 euros (et une annuité pour la retraite, au passage) ! Un calcul précis montre que cette perte salariale est à peine compensée par cette "revalo" qui n'en est pas une !